



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre du plan d'actions anti-dédommagement des réseaux, le téléservice www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr a été mis en place pour prévenir les incidents et accidents lors de travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R) est ainsi obligatoire depuis le 1er janvier 2018 pour les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises de travaux concernés.



OBJECTIF

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs ;
- savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions ;
- comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes ;
- pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

f |  |  |  | btpcfa-grandest.fr

PROGRAMME

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti-dédommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir localiser les réseaux selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur un plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX

- Les règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas : « ce qu'il ne faut pas faire »
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier





ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

ÉVALUATION

- Évaluation sous forme de QCM à l'issue de la formation



Restauration	Hébergement	LIEUX DE LA FORMATION	
OUI	OUI	BTP CFA ARDENNES 134, Grande rue 08430 POIX-TERRON Contact : Edgar BARREIRA edgar.barreira@ccca-btp.fr Tel : 03.24.37.34.34	
OUI	OUI	BTP CFA MARNE 31, avenue Hoche - BP 1030 51686 REIMS Cedex 2 Contact : Emilie MARY emilie.mary@ccca-btp.fr Tel : 03.26.85.05.26	
OUI	OUI	BTP CFA MEURTHE-ET-MOSELLE ET MEUSE 1, rue Nicolas Pierson ZAC du Breuil 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex Contact : Roland CAPUT roland.caput@ccca-btp.fr Tel : 03.83.81.65.65	
OUI	OUI	BTP CFA VOSGES 30, rue de la Gare 88380 ARCHES Contact : Bernard BINAMÉ bernard.biname@ccca-btp.fr Tel : 03.29.32.72.29	

MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré «opérateur» tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRÉREQUIS

- Savoir parler, lire et écrire le français
- Être âgé de 18 ans révolus

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

Un livret est remis à chaque stagiaire :

A.I.P.R - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Edition EDISER® - Référence 29152)

DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

Si résultats à l'évaluation positifs, remise d'une attestation de compétences.

DURÉE DE VALIDITÉ

5 ans.



DURÉE

7 heures



DATES

nous consulter



TARIF

nous consulter

POSITIONNEMENT

Obligatoire

Non nécessaire

FORMATEUR

Formateur expérimenté

TYPE DE COURS

Présentiel + Collectif